

Intervention de M. Claude Boulanger
Responsable Conseil Association des Paralysés de France,
Conseiller Cese Ile-de-France

Assises « Droits culturels et politiques publiques »
Table ronde 3 « Droits culturels dans les politiques
transversales et interministérielles »
Vendredi 24 février 2017

Claude BOULANGER-REIJNEN : André Fertier organise une session aujourd'hui. Réunir la culture et le handicap. J'entendais Didier Sicard dire que la France se débarrasse du "faire" par le "dire". Il faut se débarrasser du "dire" pour le "faire". Ce midi, nous avons parcouru de manière transversale le Sénat. Nous avons eu l'occasion de visiter les couloirs. C'est un plaisir d'avoir découvert d'autres consignes patrimoniales. La culture nous réunit. Je veux évoquer l'accessibilité. L'Association des paralysés de France permet d'avoir un discours plus élargi. La dernière fois que j'ai voulu assister un spectacle, c'était un film de cinéma. C'était "Intouchables". J'ai attendu le dernier moment, la dernière semaine où le film passait. J'ai fait le mauvais choix. Je n'ai pas pu aller le voir. La salle n'était pas accessible. Incroyable ! Le film était "Intouchables". J'ai vu le film à la télévision.

Un sculpteur que j'aime bien, Brancusi, disait que "la simplicité, c'est de la complexité résolue". On ferme les yeux sur des complexités qui, aujourd'hui, sont parcellées, dispersées sur tout le territoire. On sait combien on a parlé de territoires, de politiques transversales... Lorsque des

personnes habitent dans des quartiers prioritaires de politique de la ville... J'ai habité un de ces quartiers dans l'Essonne, les Tarterêts. Quand j'étais dans un centre de rééducation, le week-end, je revenais dans un quartier prioritaire. Mais l'ascenseur était en panne, en raison d'incivilités. Je ne pouvais pas rentrer chez moi, dans une barre de 12 étages. On était un samedi matin. Qu'est-ce que je pouvais faire ? On a essayé de parcourir ensemble des escaliers pour parvenir aux étages supérieurs. Aller au cinéma ou au théâtre, quand j'étais jeune, c'était compliqué. Je n'étais pas le seul. Finalement, l'association que je représente nous a permis, il y a trois ans, de mettre en place une nouvelle orientation associative qui permet d'accéder à la citoyenneté, mais aussi de permettre la citoyenneté des personnes concernées par le handicap grâce à des comités d'adhérents. Ils sont ouverts à tous. Le but est de faire en sorte que nous puissions rencontrer les politiques publiques pour faire en sorte que dans les quartiers prioritaires, et par le biais de ces conseils citoyens, créer du lien social et des actions.

Nous nous sommes rendu compte que M. Dupont, qui habite à Ivry-sur-Seine, peut aller à Créteil, mais se posera la question des transports. La commune où il vit, c'est celle d'Ivry-sur-Seine. En Île-de-France, on a près de 272 quartiers prioritaires de la politique de la Ville. La métropole du Grand Paris, c'est 12 conseils de territoire, environ 143 quartiers prioritaires. Cela fait une moyenne d'un quartier prioritaire par commune. Mais c'est loin d'être le cas. Nous n'avons pas identifié de quartier prioritaire à Neuilly-sur-Seine, au Raincy ou à Saint-Mandé. On ne peut pas ignorer les personnes qui habitent

les quartiers prioritaires. L'Association des paralysés de France a intégré les dispositifs de cohésion sociale au titre d'une grande association nationale. En Île-de-France, nous sommes 14 000 sympathisants, 8 conseils départementaux et près de 200 élus qui jouent leur rôle pour représenter l'association.

Le plus important, c'est que l'on se pose la question suivante : comment peut-on accéder aux sites, au lieu de faire des visites ? En 2015, il y a eu un rapport établi par Jean-Paul Rueff pour le Conseil économique et social. Le titre était : "Favoriser l'accès des Franciliens à l'ensemble de l'offre culturelle". Je me suis amusé à faire un décompte. En Île-de-France, il y a 2 129 sites ou lieux culturels. Sont-ils tous accessibles ? En Île-de-France, près de 235 000 personnes en situation de handicap habitent des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. L'objectif de notre association est de venir en soutien des personnes, de leur donner la possibilité de sortir de leur quartier. Il a beaucoup de chances pour que les quartiers prioritaires soient davantage concernés par rapport à d'autres quartiers. Dans le quartier prioritaire de Saint-Maur, il y a une population de 1 000 habitants. Nous avons un comité d'adhérents avec une vingtaine de membres. Bientôt, ils vont intégrer le Conseil citoyen, qui dispose de deux collèges. Tout le monde est content. On va pouvoir monter des projets ensemble. On veut décider ensemble de projets culturels. Lorsqu'il pleut et qu'il fait 2 degrés dehors, il vaut mieux avoir une salle. La salle n'est pas accessible. Les membres du Conseil citoyen se demandent comment ils vont faire.

Notre objectif, c'est de déployer des possibilités logistiques et organisationnelles. Lorsqu'on n'a pas de formation professionnelle et que l'on est en situation de handicap, l'offre culturelle à laquelle on n'a pas accès, on y pense très peu. Il y a d'autres priorités. Tout à l'heure, on disait que l'on ne parlait pas beaucoup de culture. On se demande si ce n'est pas la politique qui n'est pas en situation de handicap ! Il faut en parler. C'est ce que l'on fait aujourd'hui pour réaliser des choses. Nous avons décidé de mettre en place les Chemins de la culture. L'idée, c'est d'aider les personnes en situation de handicap des quartiers prioritaires. C'est de permettre une organisation logistique de déplacement et d'accueil, et pouvoir permettre à ces personnes qui n'osent pas le demander lorsque le quartier prioritaire est en phase de réhabilitation, cette personne pourra éteindre sa télévision et avoir envie de visiter un musée, aller au théâtre ou au cinéma. L'idée la plus simple, c'est de la rendre collective. Notre association met en place un déploiement complètement citoyen par la mise en place des comités d'adhérents, qui vont rencontrer et travailler avec les conseils citoyens. Cette initiative a été reconnue comme une mesure gouvernementale lors du Comité interministériel du handicap, le 1er décembre à Nancy. Si vous connaissez des personnes autour de vous, qui habitent des quartiers prioritaires, ou pas, nous sommes en recherche de bénévoles pour installer des comités d'adhérents. Je vous remercie.

Liens utiles

AFP : 2017, Agir ensemble (vidéo)

<https://youtu.be/3IJhf0uoqDo>

Favoriser l'accès des Franciliennes et Franciliens à l'ensemble de l'offre culturelle

Dans l'avis adopté le 10 décembre, le Ceser formule des solutions pour réduire les inégalités franciliennes d'accès à la culture.

<http://www.ceser-iledefrance.fr/travaux/favoriser-laces-des-franciliennes-et-franciliens-lensemble-de-loffre-culturelle>